

Compte rendu Commission emploi formation.

I. Point d'info avenant n°19 Gestionnaire antenne.

L'avenant n° 19 de l'accord collectif met en place le métier de Coordinateur Gestion d'antenne.

Le dispositif prévoit :

- **La Réalisation d'entretiens.**
 - Ils ont été menés par Caroline LAUB, les DAC, les RRH entre le 21/09/2022 et le 07/10/2022 ;
- **2 formations obligatoires avec UFTV (Déontologie des antennes et Gestion du stress).**
 - Elles ont été suivies par l'ensemble des Gestionnaires Antenne entre le 12/09/2022 et le 25/10/2022 ;
- **Un Comité de validation qui a pour objet de s'assurer que les salariés concernés sont en mesure d'occuper leur poste en autonomie.**
 - Il s'est tenu le 14/10/2022 sur la base d'une grille validée en central qui a été ajoutée au book FTV.

L'objectif était de permettre la remise des avenants aux personnes concernées d'ici fin novembre 2022 avec effet rétroactif au 01/01/2022.

Le réseau France 3 comporte 27 gestionnaires antenne susceptibles d'entrer dans le dispositif.

En l'espèce, **26 salariés ont bénéficié des entretiens** prévus par l'accord en septembre et en octobre.

Sur les 26 salariés qui ont eu accès au dispositif de validation :

- 16 salariés ont été validés et bénéficient du dispositif.

1 salarié n'a pas souhaité bénéficier du dispositif ;

1 salarié n'a pas été en mesure de suivre le dispositif en raison d'une suspension de contrat travail. Cette possibilité lui sera ouverte ultérieurement.

- 4 salariés sont plutôt jeunes dans la fonction (3 sont en poste depuis 2022) et doivent monter en compétences et gagner en autonomie pour accéder à cette évolution de poste ;
- 5 dépendent de la Corse pour qui une réflexion est en cours.

Une information des instances de proximité a eu lieu, ou aura lieu lors des prochaines IP.

II. Projet de plan de développement des compétences 2023.

Chiffres clés.

2023 verra disparaître le budget de formation lié à la transformation de l'entreprise.

Pour autant **nous constatons, au regard des objectifs de l'entreprise, et du contexte budgétaire, que France TV prévoit d'investir en 2023 : 7 659 000€ dans la formation professionnelle de ses salariés.**

Hors budget lié à la transformation de l'entreprise (12 millions sur 4 ans au niveau de FTV), **le budget prévisionnel 2023 est en augmentation de 2 500 000 € par rapport à 2022.**

Les membres de la commission ont donc souligné l'effort de financement, accordé à l'investissement dans la compétence des salariés, dans un contexte budgétaire incertain.

Les formations prévues au niveau central sont réparties autour de 7 grandes thématiques :

1. Poursuite de l'accompagnement de la transformation de l'entreprise ;
2. Continuer à proposer des formations cœur de métiers ;
3. Offrir des formations au plus près des réalités de terrain ;
4. Contribuer à la QVT et à la responsabilité sociétale de l'entreprise ;
5. Participer activement à la politique diversité ;
6. Développer la ligne managériale ;
7. Accompagner les parcours professionnels et la mobilité interne.

Cet investissement vise à former 14 725 stagiaires pour 216 949 heures de formation.

La durée moyenne de formation par stagiaire est de 15h

Le budget moyen par stagiaire est de 520€.

Cette année nous remarquons un accroissement de la répartition budgétaire en faveur des formations centralisées : **5 384 279€ seront gérés directement pour des actions transversales tous périmètres.**

Cette répartition correspond à la volonté de l'entreprise de mettre en place de nouveaux outils et de proposer des formations ouvertes à tous les établissements sur les problématiques communes.

Reste donc $7\,659\,000 - 5\,384\,279 = 2\,274\,721$ € au titre des budgets délégués aux établissements.

- La direction de l'information dispose d'un budget délégué de 200 000€,
- La direction Présidence, Secrétariat général, Gestion des moyens et production dispose d'un budget délégué de 90 000€,
- La direction Programmes, antennes, Numérique, Sports, Marketing et communication dispose d'un budget de 90 000€,
- La direction des ressources humaines dispose d'un budget délégué de 60 000€,

- Le Pôle outre-mer dispose d'un budget délégué de 939 721€.
- **La direction des technologies et des moyens de fabrication dispose d'un budget délégué de 310 000€ dont 195 112€ pour les sites régionaux. Ce budget est en hausse Vs au budget prévisionnel 2022 (150 000€ prévus au budget délégué 2022).**
- **France 3 (dont la Corse) dispose d'un budget délégué de 585 000€. Il s'inscrit en nette baisse par rapport au budget prévisionnel 2022 (901 712€ prévus au titre du budget décentralisé pour 2022).**

L'accord GPEPP voit ses dispositifs prendre forme.

Le PDC présenté a été construit de manière plus structurée. La quasi-totalité des entretiens individuels a été effectuée. Le fait d'avoir réduit la durée de la campagne, a notamment permis la tenue de rencontres de développement professionnels. Cette démarche a contribué à la construction d'un projet de plan qui tient compte des attentes de l'entreprise et des salariés, par un travail de concert entre les managers et les RH.

Pour autant, **les membres de la commission regrettent, que la liste des emplois en tension, en évolution et en décroissance, ne soit toujours pas communiquée.** Faute de diagnostic partagé, l'évolution de l'emploi, et des emplois se fait au fil de l'eau, sans véritable ambition de transformation cohérente et partagée.

Les membres de la commission appellent à une rapide évolution de cette situation. **Ils souhaitent en effet que la démarche de GPEPP permette d'anticiper, avec le recul indispensable, les conséquences des évolutions.**

Pour autant, les choses ont bien évolué dans la prise en compte des besoins de formation. **Il faut reconnaître le chemin parcouru et le travail effectué** : nous observons la mise en place de parcours de formations individuels et collectifs qui répondent aux besoins de l'entreprise et aux situations d'urgence (Reconversion Scriptes, journalistes, chargés de production, OPV, Vidéothèque... D'ores et déjà une dizaine de reconversions est prévue au projet de plan 2023).

Les services de la formation s'adaptent et recherchent des solutions pour régler des situations individuelles et collectives.

Il faut maintenant renforcer cette dynamique, et trouver des pistes en interne permettant aux salariés d'envisager des changements de trajectoires professionnelles et notamment pour les salariés dont les emplois sont en décroissance !

De la même manière, la commission recommande **la mise en place d'une véritable dynamique de formation et d'accueil vers les métiers en tension.**

La mise en place d'entretiens professionnels systématiques, pour les emplois en évolution et en décroissance pourrait permettre de faire émerger de nouvelles ambitions. Pour cela, les partenaires sociaux doivent être associés.

Par ailleurs, sur la mise en place des « *feed back* » nécessaires, lorsque les demandes de formation des salariés n'ont pas abouti, ou ont été reportées (que ce soit des demandes évoquées lors des entretiens professionnels ou individuels) ; la direction nous informe de sa volonté d'intégrer ce retour lors des entretiens collectifs par services comme cela semble être fait dans certains services. Les membres de la commission sont favorable à ce type de retour, même s'il ne doit pas s'entendre comme l'unique source de « *feedback* ».

La question de la transformation et des projets de l'entreprise a également été évoquée par les membres de la commission.

- Il a donc été demandé à la direction du réseau et de la Fabrique **les conséquences du projet TEMPO et du transfert éventuel de salariés du siège vers le réseau en matière de GPEPP et par corrélation de PDC.**
 - o Les membres de la commission ont réaffirmé qu'il été nécessaire de produire rapidement les premières fiches d'impacts du projet, sur l'emploi, les compétences et l'organisation. Faute d'avoir une vision claire de la situation, il n'a pas été possible de prendre en compte complètement les conséquences du projet sur PDC 2023. Nous soulignons toutefois que la direction des ressources humaines a bien conscience de cette problématique. Elle est en attente des informations nécessaires qu'elle espère obtenir dans le courant du 1^{er} trimestre 2022. Il faudra donc s'attendre à des modifications de la structure du PDC 2023. Pour autant, les membres de la commission considèrent que l'entreprise a déjà perdu beaucoup trop de temps dans l'analyse des besoins.

Focus sur la direction des technologies et des moyens de fabrication.

La direction des technologies et des moyens de fabrication dispose d'un budget délégué 2023 de 310 000€ dont 195 112€ pour les sites régionaux. Ce budget vise à former 487 stagiaires pour 7901 heures de formation.

Il reprend certains projets déjà ouvert en 2022.

Ce budget délégué prévu au projet de PDC est en progression par rapport aux années précédentes :

Réalisé en 2021 : 143 233€ pour 373 stagiaires et 5012 heures de formation effectuées.

Budget prévisionnel 2022 : 150 603€ pour 299 stagiaires et 4547 heures de formation.

Nous constatons donc une augmentation prévisionnelle du budget délégué à la Fabrique de 45 000€ pour ses sites régionaux.

Ce budget 2023 est réparti en 5 domaines de formation.

1. Programmes et information.

- o 1273 €
- o 2 stagiaires ;
- o 21 heures de formation.
- o

Sont prévues les formations :

Droit à l'image ;

Formation écriture et réalisation de podcast.

2. Production Fabrication Technologie.

- 135 399 €
- 225 stagiaires ;
- 4 147 heures de formation.

Sont prévues les formations :

Architecture R1/R2 et R3/R4.

Audio HF

Autocad

Sensibilisation autocad / sketch up

Basique du cadrage

Caméra Sony

Clearcom

Console Grand MA

Da vinci Fusion

EVS

Fondamentaux du HDR ;

3D Blender ;

AVID ;

Base technique audiovisuel ;

Caméra FX9 ;

NEXIS ASCR

Vibox (régies modulaires)

Effets spéciaux fiction nouvelles technologie de prise de vue en studio ;

Grue ;

Planif et DEVIX

IP Edit

IP for Broadcaster

Junior

Liaison HF

Mélangeur Grassvalley

Mélangeur SONY

Métrologie en production live Ip

Métrologie ST 2110

Miranda

MIX FOH / Mix Moniteur & ear

Mixage orienté objet

Compte rendu rédigé par Pascal LEFEBVRE Président de la commission Emploi formation.

Mixer une prise de son live
Plan 3D Wysiwyg
Bonnes pratiques audio
Kahuna
Réalité augmentée
Réception satellite
Ronin
Sketchup
Soudure
Title plus
Transmission HF
Typographie
Ultimate
Unréal
VSM

3. Gestion de l'entreprise.

- 2 stagiaires ;
- 14 heures de formation.

Est prévue la formations :
Outil planif

4. Prévention des risques Santé et QVT.

- 53 500€
- 208 stagiaires ;
- 3 367€

Sont prévues les formations :
Caces ;
Formation sur les normes électriques ;
Guide serre file/ extincteur.
Habitations électriques ;
Travail en Hauteur ;
Permis poids lourd
SST

5. Compétences transverses.

- 4940€
- 50 stagiaires ;
- 352 heures de formation.

Sont prévues les formations :

Confiance en soi ;

Culture d'organisation ;

Enjeux de l'audiovisuel ;

Gestion du stress ;

Excel

Les actions de formations présentées sur le budget décentralisé de la Fabrique sont toutes en catégorie 1 (adaptation au poste de travail, et maintien dans l'emploi). De fait, la commission s'est interrogée sur l'absence de formations de catégorie 2 (au titre du développement des compétences).

La direction nous a indiqué que les salariés bénéficieront bien de formations relevant du développement des compétences. Toutefois, celles-ci seront effectuées sur le budget CTR. Elles ne figurent donc pas au projet de PDC 2023 présenté.

Nous en concluons que les instances de proximité, qui bénéficient une présentation consolidée (tous dispositifs confondu) pourront s'assurer que cet axe de formation est bien prévu.

Focus sur le projet de PDC France 3 2023.

France 3 dispose d'un budget délégué 2023 de 585 000€ réparti en 6 sous-budgets.
Ce budget décentralisé prévoit 28 648 heures de formation pour 1692 stagiaires.

1. RTM (Réseau Trans Métropolitain) : périmètre transversal F3.

- 134 000€
- 776 Stagiaires ;
- 15 862 heures de formation.

2. Siège.

- 2132€ ;
- 35 heures ;
- 5 stagiaires.

3. Nord Est.

- 105 763€ ;
- 2996 heures.
- 207 stagiaires ;

4. Nord-Ouest.

- 99 085€ ;
- 3 191 heures ;
- 266 stagiaires ;

5. Sud Est.

- 101 442€ ;
- 2931 heures ;
- 218 stagiaires.

6. Sud-Ouest.

- 111 220€ ;
- 2520 Heures ;
- 157 stagiaires.

Ce budget décentralisé est également réparti en 5 catégories prioritaires.

1. Information, Programmes, Numérique.

- 416 035 €
- 996 stagiaires
- 20 461 heures de formation.

Les formations Information, Programmes, Numérique prévues en décentralisé.

Animer un débat ;

Argos ;

Écriture anticlichés ;

Atelier théâtre et voix ;

Construire et tourner un reportage ;

Data journalisme ;

Désinformation... vérifier l'info ;

Droit à l'image ; Droit de la mer ; Droit de la presse ;

Du fait divers à la correctionnelle ; à la cour d'assises ;

Duplex dans le JT ;

Chronique en plateau ; Chroniques spécifiques ;

Ecriture sur le Web ;

Ecriture en tournage d'un reportage magazine ;

Internet au service de l'enquête journalistique ;

Laïcité, république et religion ;

Traitement judiciaire des violences sexuelles ;

L'Elysée et Matignon ;

Les grandes questions européennes ;

Les possibilités d'un smart phone ;

Mieux connaître les députés et l'assemblée nationale ;

Produire de l'info sur le Web et les réseaux ;

Optimiser vos contenus pour le web ;

Perfectionner et enrichir ses tournages ;

Présentation du JT

Publier sur les réseaux sociaux ;

Recherche d'information et veille

Recherches d'infos sur internet ;

Rédiger un commentaire ;
Stratégie éditoriale et de programmation ;
Technique d'interview en plateau ;
Traitement judiciaire des violences sexuelles ;
Trouver et poser sa voix dans le commentaire ;
Veille et recherche en situation d'urgence ;
Zeendoc.

2. Prévention des risques, Santé et QVT.

- 84 173 €
- 467 stagiaires
- 4477 heures de formation.

Formations Prévention des risques, Santé et QVT prévues en décentralisé.

Conduite préventive ;
Conduite sur glace ;
Habilitation électrique (électriciens et non-électriciens) ;
Lutte contre l'incendie ;
Manutention et port de charges ;
Mieux vivre au quotidien ;
Permis de conduire poids lourds ;
Port du harnais ;
Prevention des images et contenus violents ;
SST (initiation et recyclage).

3. Innovation et technologie.

- 46 480€
- 59 stagiaires
- 1169 heures de formation

Formations Innovation et technologie prévues en décentralisé.

Autocar ;
Avid Maestro Maintenance ; exploitation ;
Exploitation des caméras Sony
Final cut pro;

Formation PIDF/ I fab.
Hither Lighting;
I media Montour son;
Liaisons audio HF exploitation Swisscom ;
Mélangeur Vmix
Mixage pour les monteurs ;
Montage Web ;
MOSAR ;
Optimiser l'utilisation d'une caméra légère ;
Pratique du montage magazine ;
Protools ;
Roos ;
Tourner un reportage avec DSLR Canon 5D
Transmission satellite
Trucage étalonnage Da vinci ;
Imprimante 3D ;
VPTL.

4. Management des compétences transverses

- 24 017 €
- 77 stagiaires
- 1750 heures de formation.

Formations Management des compétences transverses prévues en décentralisé.

Atelier du numérique ;
Audiovisuel et numérique
Construire un collectif de travail positif ;
Découvrir le transmédia, le web documentaire ;
Langues étrangères (italien)
Les clés pour comprendre l'évolution numérique ;
Mieux communiquer à l'écrit ;
Optimiser vos recherches via internet ;
Pratique de la langue Corse ;
Promotion de programmes
Renforcer vos capacités de synthèse ;
Système d'exploitation (power Shel).

5. Gestion de l'entreprise.

- 14 295€
- 93 stagiaires
- 791 heures de formation.

Formations Gestion de l'entreprise prévues en décentralisé.

Droit à l'image ;

Droit de l'information et internet ;

Droits d'auteurs et droits voisins ;

Du droit à l'image au droit d'auteur sur internet ;

Écriture et codes sur les réseaux ;

Évènementiels et relations presse ;

Gipsi ;

Initiation au droit du travail et à la convention collective ;

Le droit de l'audiovisuel à l'ère du numérique ;

Règlementaire temps de travail.

Répartitions des catégories de formation par budget.

	Catégorie Info Programmes		Production fabrication technologie.		Prévention des risques SQVT		Management efficacité pro. Dév. personnel.		Gestion d'entreprise		Compétences transverses	
	Nb stagiaires	Nb d'heures	Nb stagiaires	Nb d'heures	Nb stagiaires	Nb d'heures	Nb stagiaires	Nb d'heures	Nb stagiaires	Nb d'heures	Nb stagiaires	Nb d'heures
RTM	726	14 812									50	1050
Siège											5	35
Auvergne Rhône-alpes	35	756	1	14	75	721			35	273		
Bourgogne Franche-comté.	22	413	2	49	19	182	5	49	2	35		
Bretagne	10	245			45	362			13	98		
Centre Val de Loire	12	308	8	280	19	166	1	14	4	56		
Grand Est	31	651	5	119	63	826	1	7	1	7		
Hauts de France	11	238	2	49	39	336	1	7	3	28		
Paris Ile-de-France	13	203	2	14	8	84						
Normandie	10	189	4	56	58	507	1	7	20	154		
Nouvelle Aquitaine	38	861	7	91	44	427						
Occitanie	28	651	10	168	29	301	1	21				
Provence Alpes Côte d'Azur	45	819	9	140	15	110	1	70	2	28		
Pays de la Loire	7	133	3	56	18	168			10	91		

Les membres de la commission ont fait remarquer que certaines régions avaient purement et simplement écartés certains axes prioritaires dans le projet 2023.

En réponse la direction nous a indiqué que ceux-ci seront bien utilisés mais selon les formations, elles peuvent être prises sur le budget CTR. De fait, nous confions aux représentants de proximité le soin de vérifier les plans consolidés sur leurs périmètres.

Merci.